

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Immersion EE

2025-2026

Code : S.SI.370.1330.F.23

Niveau : Module de base

Caractéristique : ☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Type de formation : Bachelor

Type : Module principal

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

☐ Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences ☐ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☐ Ab4 ☐ Ab5 ☐ Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3 ☒ Bb4

*En participant au développement d'une compréhension commune des situations (Bb2)

*En adaptant la communication à la situation des patient·es/client·es (Bb4)

C. Rôle de Collaborateur·rice : Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2 ☒ Cb3 ☐ Cb4

*En soutenant le point de vue des patient·es/client·es dans la prise de décision partagée (Cb3)

D. Rôle de Leader : Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formateur·rice : Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2 ☐ Fb3 ☐ Fb4

*En saisissant, dès la formation initiale, toutes les opportunités de développer ses compétences (Fb1)

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3 ☐ Gb4

*En adoptant une posture réflexive (Gb1)

Objectifs généraux d'apprentissage

L'ingénierie pédagogique du module s'inspire du paradigme unitaire transformatif des sciences infirmières considérant l'être comme étant une entité indivisible, en interaction continue et en mouvement/changement perpétuel par effet itératif avec son environnement. Centré sur l'étudiant·e en interaction mutuelle avec son environnement de formation infirmière HES à HESAV, l'intention pédagogique principale du module est d'initier le processus d'engagement en formation BSc SI de l'étudiant·e par mécanisme de découverte, de projection et d'anticipation dans le monde infirmier et dans son environnement estudiantin.

Apprentissages critiques :

- Prendre place de manière proactive en formation Bachelor en Soins infirmiers
- Estimer son rapport aux savoirs académiques fondamentaux

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Introduction aux sciences biomédicales (anatomie-physiologie humaine et calculs professionnels) aux sciences humaines et sociales, aux sciences infirmières
- Histoire de la profession infirmière et représentations
- Paradigme unitaire transformatif et approche en soins infirmiers de Martha Rogers
- Interculturalité et implication dans un projet collectif
- Evolution du mode d'enseignement versus l'apprentissage en HES

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☒ Projet |
| ☐ Atelier/laboratoire | ☐ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☐ Autre (préciser) : exposé, lecture, colloque table ronde, débat, travaux de groupe | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|---|--------------------------------|--|
| ☒ Ecrit sur table | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : |
| ☐ | ☐ | |

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, il·elle est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, il·elle est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus ou document équivalent. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant·es au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant·e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être

différentes pour un·e étudiant·e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt à la période d'examen suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Avet, F. (Éd.). (2010). *Psycho, socio, anthropo, philo. Sciences humaines et soins infirmiers*. Ed. Medline.

Dortier, J.-F. (2008). *Le dictionnaire des sciences humaines*. Ed. Sciences humaines.

Martini, Ober, Bartholomew, Nath. (2015). *La biologie humaine, une approche visuelle*. Ed. ERPI Pearson.

Nadot, M. (2021). La discipline infirmière, des origines à la science. *Soins infirmiers / Krankenpflege / Cure infermieristica*, 60(5), 60–61. Association suisse des infirmières et infirmiers. https://www.heds-fr.ch/media/41jdozm2/2105_fr-article-principal_low.pdf

Nadot, M. (2020). *La discipline infirmière : Les trois temps du savoir*. Iste Éditions.

Pepin, J., Ducharme, F., & Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière* (4ème éd). Chenelière Éducation.

Rogers' *Science of Unitary Human Beings*. (2018). Nursology. <https://nursology.net/nurse-theories/rogers-science-of-unitary-human-beings/>

10. Enseignant·es

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé·es de cours selon expertise.

Responsable de module : Olivier Salsac

Descriptif validé le 09.09.2025, par la Doyenne, Gora da Rocha

